



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mai 2017

- Membres afférents au Conseil Municipal : **14** - En exercice : **14** -Présents : **13**
- Absents : Xavier DU GARREAU, pouvoir à Samuel BEDOUIN
- Président de séance : Michel. GILES, Maire - Secrétaire de séance : Anthony CELERIEEN

La séance est ouverte à 18 h 30.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent : Le procès verbal du conseil municipal du 27 Avril 2017 est lu et approuvé à l'unanimité.

1 - FINANCES ET ENERGIE :

1.1 – Subventions aux associations

La commission vie associative, culture, tourisme et communication propose de voter ces subventions en deux temps car quelques dossiers sont encore incomplets. La deuxième tranche sera donc votée au Cm du mois de juin. Le montant global est pour l'instant inférieur au montant voté dans le budget 2017.

ASSOCIATIONS / Année	2013	2014	2015	2016	2017	Décision
Archives et patrimoine	300	300	300	200	300	OK
Chœur Odysée	300	500	400	400	200	OK
Coopérative scolaire	1 995	2 030	1 960	2 030	1 960	OK
Eté saint Martin	200	200	200	200	200	OK
F C Valdaine	4 600	4 600	4 600	4 600	4 600	OK
TILP (Ex TISM)	320	200	100	-	100	OK
Anciens combattants	-	-	-	-	300	OK
Vieillir au village	997	1 000	1 000	1 000	1 000	OK
Chats l'heureusement votres			1 500	1 200	1 000	OK
ADMR	-	400	400	400	400	OK
Puy-Saint-Martin Initiatives (Taxe séjour)	2 010	2 100	1 900	1 800	2 000	OK
TOTAL	10 722	11 330	12 360	11 830	12 060	

↳ **Le conseil délibère et valide ce tableau à l'unanimité.**

1.2 – Modification des tarifs de location de la salle des fêtes et de l'espace Clément :

Le constat est fait que ces locaux sont peu loués par des privés, les tarifs étant élevés. La commission propose de supprimer le supplément pour journée supplémentaire, afin de présenter des tarifs similaires aux communes voisines. Cette modification tarifaire rentrera en vigueur le 01 Juin 2017.

↳ **Le conseil délibère et valide à l'unanimité les tarifs suivants :**

LOCATAIRES	ESPACE CLEMENT (Max 100 personnes) Caution : 300 €	SALLE DES FETES (Max 150 personnes) Caution : 300 €
Associations PSM	0	0
Associations extérieures	50 €	100 €
Privé PSM	50 €	250 €
Privé extérieur	100 €	350 €
Privé à but lucratif	150 €	400 €

2- JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE ET LOGEMENT :

Irène MAURIN fait un compte rendu de la commission jeunesse, vie scolaire, solidarité et logement du 15 mai 2017.

2.1 – Vie scolaire

- La commission est en attente d'éléments supplémentaires de l'équipe enseignante pour l'organisation et le financement d'une classe découverte.
- La fête de l'école, initialement prévue le 16 juin est reportée au vendredi 23 Juin dans la cour de l'école
- Une inspection inopinée de la DDPP a eu lieu à la cantine. L'inspectrice a décerné la note A, en précisant que c'était la première fois qu'elle était en capacité d'attribuer cette note à une cantine scolaire. Le conseil municipal souhaite féliciter toute l'équipe de l'Amicale Laïque qui est en charge de l'élaboration des repas, et remercie tout particulièrement Graziella et Emma pour leur dévouement et leur professionnalisme.

2.2 – Solidarité

Une réunion d'information pour les droits des personnes de plus de 60 ans et leurs familles est organisée le 19 juin 2017 après midi à la salle des fêtes.

3 – TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT, CADRE DE VIE :

3.1 Travaux

- Proposition SIEBR pour le contrôle des poteaux incendie : La commune doit contrôler le bon fonctionnement des poteaux incendie à partir du 1^{er} Janvier 2018. Auparavant cette compétence était réalisée par le SDIS. Le SIEBR propose d'organiser une consultation d'entreprises pouvant réaliser ces prestations afin de passer des commandes groupées. Le conseil municipal est intéressé par cette proposition. David LAMANDE est chargé de recenser ces poteaux incendie et rentrer en contact avec le SIEBR.
- Travaux du stade : La pelouse datant de 15 ans est dans un très mauvais état. Après débat, le conseil municipal convient que des travaux de réfection de la pelouse sont nécessaires. Notons que le club FC Valdaine monte en promotion d'honneur régional. Le maire propose au conseil de faire réaliser ces travaux, avec l'aide financière du club (de l'ordre de 45 000 euros HT pour la réalisation d'un drainage et d'une nouvelle pelouse).

↳ ***Dans la mesure où ces travaux n'auront aucun coût pour la commune, le conseil municipal délibère pour autoriser le Maire à engager ces travaux. (3 abstentions, 11 pour).***

- Déviation : planning :
Le conseil départemental confirme dans un courrier adressé au Maire le planning suivant :
 - 22 Mai 2017 : Remise des offres des entreprises
 - Courant septembre 2017 : Réunion publique avec les entreprises : présentation à la population.
 - Mi-Octobre 2017 : Début des travaux
 - Fin 2018 : Mise en service de la déviation.
- Achat d'une tondeuse débroussailleuse pour l'équipe technique municipale :
La tondeuse déjà en service n'est pas utilisée sur des surfaces adéquates, et de fait engendre un coût d'entretien et de réparations élevé. La commission travaux propose donc l'achat d'une tondeuse débroussailleuse adaptée aux différentes surfaces de la commune. Le montant est de 6 300 € TTC, montant pris en compte dans le budget 2017. Après avis favorable de la commission finances, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'achat de cet équipement.
- Remplacement du camion municipal volé : une étude va être réalisée en Location Longue Durée.

3.2 Cadre de vie

- Eco mobilité : La CCVD propose d'étudier la mise en place de stations de mobilité sur le territoire communal. Ces stations seront des aires équipées par exemple pour le covoiturage, l'abri de vélos ou pour la recharge de véhicules électriques. Tous ces points sont à discuter tant au niveau des équipements qu'à leur implantation. Denis PERRIN est chargé d'être l'interlocuteur à la CCVD pour ce projet.
- Compostage collectif : Compost et territoire propose à la commune de l'accompagner pour installer des points de compostage collectifs. Xavier DUGARREAU, Nadine NOEL ADAMS, Stéphanie TICHON HUET et Nathalie CORTES sont chargés de ce projet.

4 – VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION :

4.1 – Vie associative :

- Mise à jour de la convention entre la municipalité et l'ACCA, avec mise en place d'un plafonnement pour les dépenses énergétiques pour le local.
- Mise à jour de la convention entre la municipalité et Puy-Saint-Martin Initiatives pour la gestion de l'aire de camping-car.
- Puy-Saint-Martin Initiatives propose un changement de lieu pour le marché estival et souhaite l'installer place Chantecaille au lieu de la place du Champ de Mars. Le conseil municipal est défavorable à ce changement de lieu dans le sens où le centre effectif du village est le champ de Mars, prenant également en considération que ce marché est une réussite à l'endroit actuel.

4.2 Culture :

- L'inauguration de l'école de musique aura lieu le mercredi 21 juin 2017 à 18 h dans les nouveaux locaux au rez-de-chaussée de l'école. Cette inauguration sera suivie, au parc Adèle Clément, d'un apéritif offert par la municipalité, ainsi que de la soirée de la fête de la musique (groupes de musique, restauration et buvette sur place, évènement organisé par l'AAR).

4.3 Tourisme :

- SADI : Un comité de direction a eu lieu jeudi 4 mai sur la construction du Schéma de l'Accueil et de la Diffusion de l'Information, et sa finalisation aura lieu lors d'un autre comité organisé le 8 juin à 15 h au Campus à Eurre.
- Etude de mise en valeur du Chastelas : Une première réunion est prévue le 23 Mai à 14h à la mairie en présence du CAUE. Un panel constitué d'élus, d'habitants et de propriétaire va être mis en place, et une réunion avec ce panel sera organisée le 15 Juin, à 18h, à la salle des fêtes.

4.4 Communication :

- Café citoyen du 13 mai 2017 : Nadine NOEL ADAMS présente un bref compte rendu de cet évènement : présence de moins de participants qu'à la réunion précédente (21 personnes), Les sujets abordés s'avèrent intéressants, mais aboutissent peu sur du concret... Une réflexion sera menée avant le prochain rendez-vous afin de proposer une solution plus vivante et concrète.

V – INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL, AFFAIRES GENERALES :

5.1 Intercommunalité :

- Conseil communautaire du 11 Mai 2017 : Michel GILES fait un compte rendu sommaire du dernier conseil communautaire.
- Transfert de compétences PLU : Depuis le 27 mars dernier, les communautés de communes ont récupéré la compétence Plan Local d'Urbanisme. La situation s'avère très compliquée car aucune démarche n'a été anticipée au sein de la CCVD. Le PLU de Puy-Saint-Martin en étant au stade final, il devient très compliqué pour l'équipe municipale de prendre les dispositions nécessaires pour mener à bien cette fin de mission. Tous les documents et actions doivent dorénavant être menés ou émis par la communauté de communes.

5.2 Urbanisme :

- Demandes d'urbanisme : néant
- DIA : En raison de la caducité du POS de PUY-SAINT-MARTIN depuis le 27 mars 2017, et en l'absence de document d'urbanisme valide (PLU en cours de finalisation), la commune ne dispose plus du droit de préemption urbain (L211-1 CU), et n'a donc plus à instruire les DIA.
- PLU : Comme évoqué précédemment, la CCVD a récupéré la compétence PLU. Michel GILES et Bernard BON sont allés le 18 mai soutenir notre projet de PLU devant la CDPENAF. La chambre d'agriculture a émis un avis défavorable sur l'extension de la ZA (prise sur 2.5 ha de terres agricoles), malgré la quantité forte de terres agricoles en friche sur le territoire communal, et en dépit des besoins économiques communaux en termes d'accueil d'entreprises.

5.3 Personnel

- Remplacement de Rose Marie MEGE : La commission a mis en œuvre plusieurs changements de planning du personnel pour palier à cette absence.

5.4 Affaires générales :

- Calendrier municipal : le planning du 2^{ème} semestre 2017 est proposé aux élus qui sont chargés de le valider.
- Repas organisé par les élus le jeudi 22 juin, après le conseil.

La séance est levée à 20 h 24.

Prochain conseil municipal, le jeudi 22 Juin 2017 à 18 h 00